Extrait N° 19 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le dix huit septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **5 septembre 2008** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **27**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki – M. REMY Michel.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys a donné mandat à M. BENARD Alex.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

Mairie des Avirons

AFFAIRE N° 19 / Information du conseil municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

…/…

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AM 1386	628 m²	UC/ND	Le Ruisseau	FERRERE Jean Paul
AM 333	965 m²	UC	Le Ruisseau	HODJI Marie Juliane
AD 381	964 m²	UD	23 Chemin des Patchoulis	IDOUMBIN M. Véronique
AP 356	556 m²	UD	12 Chemin Fond Maurice	LENCLUME Benoit
AO 898	1082 m²	UD	42 Chemin Dozenval	VATEL Christian
AD 1251	517 m²	UC	Rue des Hortensias	PAYET Lucien
AD 1252	464 m²	UC	Rue des Hortensias	PAYET Lucien
AM 1516	693 m²	UC	47 Chemin K/Bel	HOAREAU Gérard
AS 524	606 m²	UA	35 Chemin K/Bel	Consorts RICQUEBOURG
AM 1466	Appt . n° 20	Zba	1 Ch. Bois de Nèfles Cadet	SODEGIS
AR 1269	1291 m²	UC/NCpf NDebc	100 Chemin Cendrine	VOLTIGE Georget

Mairie des Avirons

AN 1035 (p)	2720 m²	UC	63 Rue Maximin Lucas	MONDON Raymond
AN 949	423 m²	1 NAU	20 Chemin Bois de Fer	BONNIER Patrice
AM 490	777 m²	ZCa	Le Ruisseau	VELNA Sylviane
AS 1061 AS 1062	Appt n° 3 : 85.91 m² - Jardin 60 m² Terrain 1123 m²	1 NAU	Impasse Jacky Fort	FORCO
AN 959	1209 m²	UC	Chemin de Ligne	MONDON René
AI 811	661 m²	UD	118 Route du Tévelave	BRABANT Pascal
AS 1152	453 m²	UC	14 Chemin Bateau	TECHER M. Nathalie
AD 1272	400 m²	UD	79 Route du Tévelave	CALTEAU Florence Véronique

Mairie des Arions

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,